

Avis d'ouverture

Le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Gironde organise
au titre de l'année 2018,
un concours pour le recrutement d'un animateur de l'architecture et du patrimoine
pour le compte de la mairie de la Réole

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Soit : être titulaire d'un diplôme national ou reconnu ou visé par l'Etat sanctionnant une formation d'une durée totale au moins égale à trois années d'études supérieures après le baccalauréat, en histoire, histoire de l'art, architecture ou médiation culturelle;
Soit : être titulaire d'un grade de catégorie A ;
Soit : exercer ou avoir exercé les fonctions d'animateur de l'architecture et du patrimoine d'une ville ou d'un pays d'art et d'histoire.

RÉPARTITION DES POSTES

1

INSCRIPTIONS

Début des inscriptions ou des préinscriptions sur internet	Date limite de retrait des dossiers (sur place aux horaires d'ouverture du CDG organisateur ou par voie postale, le cachet de La Poste faisant foi) ou des préinscriptions sur internet (jusqu'à minuit)	Date limite de dépôt des dossiers (sur place aux horaires d'ouverture du CDG organisateur ou par voie postale le cachet de La Poste faisant foi)
Lundi 5 mars 2018	Mardi 3 avril 2018	Mardi 3 avril 2018

Attention : l'inscription (retrait de dossier, demande de dossier par voie postale, préinscription en ligne sur internet, dépôt des dossiers) s'effectue auprès du CDG 33 dont les coordonnées figurent ci-dessous.

Horaires d'ouverture du CDG 33 : du lundi au jeudi de 8h30 à 16h30 et le vendredi de 9h à 12h.

EPREUVES

Épreuves écrites d'admissibilité	Épreuves d'admission	Lieu des épreuves
A partir du 15 mai 2018	A partir du 27 août 2018	Bordeaux ou ses environs ou La Réole

Ces dates sont données à titre indicatif.